

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE

DES ALPES-MARITIMES

5 & 6 Rue Saint-Véran – 06140 VENCE

Tél/Fax : 04.93.58.72.65

Port : 06.24.46.23.25

E.mail : lcvr06@free.fr

VERS UN COMPORTEMENT SECURITAIRE



*I N T E R V E N T I O N S E N M I L I E U
S C O L A I R E*

École maternelle et élémentaire.

OCTOBRE 2003

SOMMAIRE

1 L'enfant en voiture

1-1 Réglementation

1-2 Le rôle de la ceinture

1-3 Rehausseur et siège auto.

1-3-1 Jusqu'à 13 Kg ou jusqu'à 16 mois environ.

1-3-2 Jusqu'à 18 Kg ou jusqu'à 4 ans environ

1-3-3 Jusqu'à 36 Kg ou 11 ans environ

2 Intervention dans les écoles maternelles et primaires.

2-1 Support pédagogique

2-1-1 Port de la ceinture

2-2 Déroulement de l'intervention

2-3 Durée de l'intervention

3 Tarifs interventions scolaires

1 L'enfant en voiture

Chaque année, environ 170 enfants perdent la vie en tant que passager d'une voiture, le plus souvent près de chez eux, parce qu'ils n'étaient pas ou mal attachés. Près de la moitié des enfants continuent à voyager non attachés sur les trajets habituels.

En cas d'accident, si l'enfant n'est pas retenu par un dispositif adapté, le risque d'être éjecté de la voiture est multiplié par 6, s'il n'est pas éjecté, il peut s'écraser contre le pare-brise ou dans le fauteuil. En cas de choc à 50 Km/h le poids est multiplié par 30.

1-1 Réglementation

1975 Interdiction de transporter les enfants de moins de 10 ans aux places avant des véhicules légers (sauf surnombre et absence de place arrière).

1976 Arrêté relatif à l'homologation des dispositifs de retenue pour enfants transportés en voiture.

1992 Obligation de transporter les enfants de moins de 10 ans dans des dispositifs homologués. Interdiction de vente de dispositifs non homologués.

1995 Les dispositifs de retenue pour enfants mis en vente doivent être conformes au règlement européen.

1-2 Le rôle de la ceinture

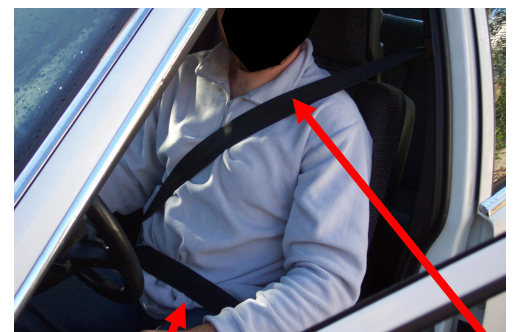
La ceinture de sécurité est le seul dispositif permettant d'être retenu en cas de choc frontal ou latéral. Malheureusement les constructeurs n'ont pas étudié une ceinture à la taille des enfants. La ceinture de sécurité appuie au niveau de la gorge et sur le ventre ce qui peut être dangereux en cas d'accident (photo 1). La ceinture doit être positionnée sur la clavicule et sur le bassin de façon à être efficace (photo 2)



Avec rehausseur

Sans rehausseur

Photo 1



Passage au niveau du bassin.

Passage au niveau de la clavicule

Photo 2

Il est donc nécessaire d'utiliser un dispositif d'attache adapté, rehausseur ou siège auto.

1-3 Rehausseur et siège auto.

Il existe différents dispositifs adaptés à l'âge et au poids de l'enfant :

1-3-1 Jusqu'à 13 Kg ou jusqu'à 16 mois environ.

Il faut utiliser un siège auto, « dos à la route » (photo 3), afin d'éviter des blessures aux cervicales en cas de choc.

Ce siège se place à l'avant si la voiture n'est pas équipée d'airbag ou s'il est déconnecté, dans le cas contraire il est placé à l'arrière du véhicule. La ceinture de sécurité sera alors utilisée pour le maintien du siège auto.

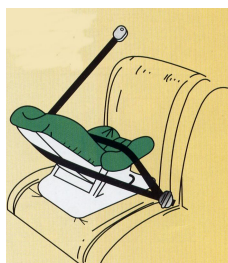


Photo 3

1-3-2 Jusqu'à 18 Kg ou jusqu'à 4 ans environ.

L'enfant peut-être installé face à la route, il existe deux types de siège auto, le siège avec harnais (photo 4) pour ce système, le siège auto sera retenu par la ceinture deux ou trois points du véhicule et l'enfant sera retenu par les harnais, le siège avec tablette de protection, l'enfant sera retenu par la ceinture au niveau du ventre seulement (photo 5).

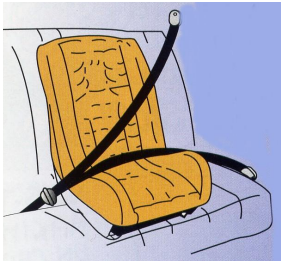
Photo 5

Photo 4

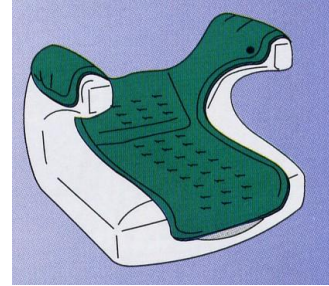
1-3-3 Jusqu'à 36 Kg ou 11 ans environ.

Pour bien attacher son enfant à partir de cette catégorie d'âge ou de poids l'utilisation du rehausseur avec ou sans dossier est suffisante (photos 6 et 7).

Le rehausseur ne maintiendra pas l'enfant, il servira seulement à le surélever afin que la ceinture trois points soit adaptée à sa taille.



Photos 6 et 7



En toutes circonstances, l'enfant comme l'adulte doit être attaché dans la voiture.

2 Intervention dans les écoles maternelles et primaires.

La ligue intervient régulièrement en milieu scolaire, pour les interventions en maternelle et primaire, nous abordons plus particulièrement le comportement à avoir en tant que passager d'une voiture.

Pour les classes de Cm1 et Cm2, nous étudions le comportement à avoir en tant que piéton et la connaissance de quelques panneaux.

2-1 Support pédagogique

2-1-1 Port de la ceinture

- Dépliants expliquant le rôle de la ceinture ainsi que l'utilité du rehausseur ci-joint.
- Cassettes vidéo de Léo et Margot (éditée par la MAIF), relatant l'histoire de deux enfants victimes d'un accident et qui n'étaient pas ou mal attachés.
- Utilisation d'une voiture à pédale avec une ceinture de sécurité (photo 1).
- Distribution à l'ensemble des enfants de maternelle d'objet auto-réfléchissant, en fonction de la disponibilité.
- Utilisation de siège auto et de rehausseur.



Photo 1

2-2 Déroulement de l'intervention

- Simulation d'un accident avec et sans ceinture, à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe, avec le concours de nounours et de sa voiture (photo 2), permettant de comprendre l'utilité de la ceinture de sécurité.



Photo 2

- Explication du rôle et de l'utilité d'un siège auto ou d'un rehausseur, à l'intérieur d'une classe ou si l'établissement le permet à l'aide de la voiture de l'intervenant.

Simulation d'une route avec trottoir pour mettre en application le comportement à adopter quand on monte en voiture, (Monter du côté trottoir, attacher la ceinture, descendre du côté trottoir) (photos 3, 4 et 5).

Visionnage de la cassette Léo et Margot.



Photos 3, 4 et 5

2-3 Durée de l'intervention

Environ une heure maximum par classe.

3 Tarifs interventions scolaires

Documents	Tarif unitaire
<i>Ceinture</i>	0,15€
<i>Livret " les Enfantilleries"</i>	1€
<i>Objet "auto-réfléchissant"</i>	0,75€
<i>Vitesse</i>	0,30€
<i>Cyclomoteur</i>	0,15€
<i>Une route partagée</i>	0,15€
<i>Cahier scolaire</i>	3,07€

Ces tarifs ne doivent pas être un obstacle à la mise en place de nos interventions dans les établissements car la priorité de notre association est l'information et la prévention ; ils nous permettent toutefois de mieux faire fonctionner notre association.